

Villetaneuse informations

Hommage



Vies de battantes
Femmes, mères,
salariées... un quotidien
de battantes !

Société



« Petits déj
numériques »
Au centre socioculturel
Clara-Zetkin, on dompte
Internet au petit
déjeuner !

Environnement



Abeilles
sur la commune !
De nouvelles zones
de butinage offertes
aux abeilles
Villetaneusiennes !



ÉLECTRICITÉ :
COURANT FORT - COURANT FAIBLE



E-mail : contact.tremblay.energie@eiffage.com

6 rue Flora Tristan
93200 SAINT-DENIS

☎ 01 49 90 01 70 - 📠 01 49 90 01 71

**OUVERTURE DU COLLÈGE ET
DE SON INTERNAT EN SEPTEMBRE 2014**

**INSCRIPTIONS POUR LES ÉLÈVES
DE 6^E ET 4^E JUSQU'AU 14 MARS 2014**

INFORMATIONS SUR WWW.SEINE-SAINT-DENIS.FR

Collège international À NOISY-LE-GRAND

DES LANGUES POUR PARLER AU MONDE

Anglais, arabe, portugais, chinois

AU SOMMAIRE

4 Battantes au quotidien !



© E. Quéré / C.Barette



A l'occasion de la journée internationale du droit des femmes du 8 mars prochain, Villetaneuse-Infos a souhaité donner la parole à ces femmes qui mènent une « double vie » en menant de front vie familiale, vie professionnelle et parfois vie associative !

20 Nouvelles zones de butinage pour les abeilles !



© Marc Chabornneau

L'association « À l'école des abeilles » a réussi le pari d'installer dix ruches dans le fort de la Redoute de la butte Pinson pour sensibiliser les enfants à leur environnement. Trois nouveaux projets se dessinent pour 2014 !

actualité

7 Elections municipales : mode d'emploi



© Alain le Bécouq

Durée de mandat, le maire et ses adjoints, les conseillers municipaux et communautaires, les listes, le vote par procuration... Petit pratique du scrutin municipal.

8 Maternelles et CP : ouverture des inscriptions



© Erwann Quéré

Ouverture des inscriptions début mars en mairie. Villetaneuse-Infos détaille le dispositif.

10 Numéro 100 !

Au mois de mars 1999, Villetaneuse-



Ding d'O au centre nautique !



© Photo: Erwann Quéré

14 Au fil des jours

Informations lançait sa « nouvelle formule »... Retour sur 15 ans de publications, 100 numéros et des couvertures !...

16 Surfer sur Internet en toute sécurité !



© Erwann Quéré

Le centre socioculturel Clara-Zetkin organisait « un petit déjeuner numérique » avec l'association « les Petits Débrouillards » afin de donner des conseils aux parents qui souhaitent accompagner leurs enfants pour des connexions en toute sécurité.

18 Orientations budgétaires pour 2014

En décembre dernier, le Maire, Carinne Juste, et Daniel Desbiendras, maire-adjoint délégué aux

finances, présentaient les orientations budgétaires 2014 de la Ville, avant le vote au conseil municipal.

19 Expression

Expression des groupes au Conseil municipal

21 Ouverture du tunnel !



© S.N.C.F.

Après deux ans de travaux la trémie qui passe sous les voies du chemin de fer va enfin ouvrir aux voitures redonnant ainsi un peu plus de fluidité à la circulation, en attendant la réouverture de l'avenue de la Division-Leclerc avant l'été.

22 pratique

- ☀ Permanences des services municipaux.
- ☀ État civil.
- ☀ Urgences.
- ☀ Les formalités pour la carte nationale d'identité et sa nouvelle validité.

@ Retrouvez toutes nos infos sur www.mairie-villetaneuse.fr

12 L'AGENDA Les rendez-vous jusqu'en avril

Villetaneuse Informations n° 100 - Hôtel de ville, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, BP 59, 93430 Villetaneuse - Tél. : 01 49 40 76 00.

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwan Quéré

Rédaction : Christophe Barette, Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Erwann Quéré.

Photographies : Samuel Lehoux, Erwann Quéré et DR.

Création maquette : Stéphane Pariyski • Mise en page : Erwann Quéré • Photo de couverture : Erwann Quéré.

Impression et photogravure : Imprimé sur papier recyclé - Imprimerie RAS (01 39 33 01 01) • Régie publicitaire : Médias et Publicité (01 49 46 29 46)

Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 5 700 exemplaires • Numéro paritaire : 257 • ISSN : 1 282-058X.



8 mars, journée internationale des droits des femmes : lutter contre les discriminations, c'est agir pour l'égalité de tous !



Dans leur ouvrage commun, « Allez les filles », Christian Baudelot et Roger Establet jugent que « si la montée des filles dans le monde scolaire de 1900 à nos jours est évidente, il n'en est pas de même dans le milieu professionnel où les femmes sont toujours victimes de discriminations... »

Les interdits pour les femmes ont marqué durant des décennies leur vie sociale et professionnelle. Les exemples sont multiples, interdiction de travailler sans l'autorisation de son mari et d'ouvrir un compte bancaire jusqu'en 1965 ! Interdiction de voter pour les femmes jusqu'en 1944 ! Interdiction d'accéder aux métiers de la magistrature: il a fallu la persévérance de Jeanne Chauvin, postulante au métier d'avocate et des féministes pour que le « principe de l'égalité d'accès à la profession d'avocat, à égalité de diplôme » soit inscrit dans la loi en 1900. Interdiction aussi d'être médecin ou encore pilote d'avion. Interdiction d'accéder à l'enseignement des beaux arts. De sculpter le nu, Camille Claudel s'est ainsi vu boycottée de toute commande par l'Etat...

Aujourd'hui, si dans notre pays, ces interdits ont été supprimés par la loi, les préjugés et inégalités demeurent hélas encore trop nombreux dans les faits. Préjugés et réticences des employeurs à embaucher des femmes par peur d'une moindre disponibilité en raison des enfants et des congés de maternité. Les femmes demeurent moins nombreuses à diplôme égal à accéder aux postes de cadre, 19% pour les hommes contre 12% pour les femmes. Leur salaire est inférieur en moyenne de 18 % dans le public à 28% dans le privé. Les écarts sont particulièrement marqués dans les secteurs de la finance ou de l'assurance. Les femmes gagnent 44% de moins que leurs collègues masculins. Un phénomène qui s'explique aussi par le fait qu'elles occupent 70% des postes d'employés mais seulement 35% des postes de cadres, ce malgré leurs diplômes.

Pour reprendre les propos de Christian Baudelot et de Roger Establet: « Pour que la place des femmes évolue réellement, il faudrait que l'investissement dans le capital humain fût considéré par tous comme une priorité du développement social et économique ».

Villetaneuse, le 2 février 2014

Carinne Juste

Maire

1^{ère} Vice-Présidente de Plaine Commune

Battan



Julie, maman de 3 enfants, salariée dans un hôpital et présidente d'une association de parents d'élèves. (© Erwann Quéré)

Julie, Jocelyne, Faouwsia...

Ces Villetaneusiennes, allient vie familiale, vie professionnelle et parfois vie associative. A l'occasion de la journée internationale du droit des femmes, qui se déroule chaque année le 8 mars, Villetaneuse-Infos a souhaité leur donner la parole sur leur « double vie ».

[Dossier de Christophe Barette](#)

A 34 ans, Julie, mère de trois enfants, travaille dans un hôpital. Elle est aussi très impliquée dans la vie associative de la ville. « On a monté une association de parents d'élèves à Jules Valles. J'en suis la présidente. Le but : faire le lien entre parents, enseignants et élèves ». Son investissement ne s'arrête pas là. « Active, depuis trois ans dans un comité de quartier de Saint Leu ». A 44 ans, Jocelyne, maman elle aussi de trois enfants, travaille à l'Uni-

tes au quotidien



Jocelyne, maman de 3 enfants et salariée de l'Université Paris XIII (© Christophe Barette)



Faouwsia, élève seule sa fille et éducatrice spécialisée. (© Christophe Barette)

versité de Paris XIII. « Lorsque je termine ma journée, je récupère le petit chez ma mère, je m'accorde un peu de temps avec mes enfants qui ont plein de choses à raconter, fais les devoirs, prépare le diner »... Venue d'Algérie, Faouwsia a 45 ans, élève sa fille seule. Educatrice, elle accompagne des handicapés mentaux adultes dans une structure parisienne. Son conseil « Ne pas rester dans sa coquille, s'intéresser à tout, être ouverte ». Vie familiale, vie professionnelle et vie associative, pas facile de tout faire car la journée ne fait que 24 heures.

Alors mesdames comment faites-vous ? « Le fait de travailler à côté, de ne pas avoir de temps de transport, je gagne du temps » explique Jocelyne qui a dû tout de même arrêter avec l'arrivée de son troisième enfant la danse traditionnelle. « Si je ne fais pas les choses à fond, ce n'est pas la peine de m'investir ». Pas de problème non plus pour Julie « Les journées sont longues mais cela correspond à ma façon de faire dans la vie comme dans le travail. On veut arriver à un but, quels moyens on met en route pour y arriver. Si personne ne s'investit comment voulez-vous qu'on avance ? Je ne suis pas «une révolutionnaire »

mais si chacun à son niveau consacre du temps au collectif, mari, enfants, ça change la donne. Cela ne sert à rien de se lamenter. J'aime ces différents moments de vie, j'arrive à tout gérer je ne sais pas trop comment ». Active sur tous les fronts, ces mamans sont aussi proches de leurs enfants. Faouwsia partage une partie de son week-end avec sa fille « le dimanche, je l'emmène au cinéma ou voir des expositions ». Le week-end, c'est sacré comme l'explique Jocelyne « Le week-end, le petit déjeuner est un moment d'échange avec la petite famille, l'après-midi peut être consacré aux jeux ou à la découverte via les musées, le cinéma... ce sont les enfants qui choisissent. Nos enfants ont des opinions, leurs arguments. Avec mon mari, on est là pour les écouter. Pour faire d'eux, des personnes épanouis.

L'épanouissement de chacun et chacune, une priorité !

« Le comité de quartier, c'est un rendez-vous tous les deux mois. Je compte deux heures à chaque fois. Pour l'Association de parents d'élève, le calcul horaire est plus dur. L'important c'est l'éducation, pas le temps. J'essaye de

créer du lien, de sensibiliser. Le changement des rythmes scolaires arrivent dans notre ville. Ce sont nos enfants qui sont les premiers impliqués. Comme beaucoup de parents, je vais tout faire pour que ce temps d'activités périscolaires soit bénéfique aux enfants » dévoile Julie. « Je ne suis pas seulement épouse et mère, je suis une femme à part entière, il me faut un peu de temps avec mes amies. Je m'évade à travers le sport, lorsque je cours je ne pense plus à rien, juste au chronomètre. Depuis 18 mois, je lutte contre la maladie, face aux imprévus de la vie, mon caractère s'est renforcé » ré-enchérit Jocelyne. Faouwsia ne s'arrête jamais mais prend « un peu de temps » le week-end, avec un atelier d'écriture et l'apprentissage de la guitare. Ces moments-là, me permettent de souffler. A partir de là, je m'épanouis ». Julie confirme « J'arrive à me faire belle devant le miroir. Ce n'est pas parce que je milite dans des associations, que je suis une maman que je ne m'occupe plus de moi ». Elle n'envisage d'ailleurs pas de lever le pied. « Je ne m'imagine pas sans ce travail associatif, cela fait partie de mon épanouissement ». ■

Égalité ? Mon œil !

Chaque année, la journée internationale du droit des femmes est l'occasion de faire le point sur la condition des femmes et l'égalité des sexes et d'approfondir la réflexion concernant les avancées futures. La journée du 8 mars reste aujourd'hui d'actualité car tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, le besoin de la célébrer se fera sentir. Alors que le projet de loi sur l'égalité femmes-hommes

est défendu par Najat Vallaud Belkacem, ministre des droits des femmes à l'Assemblée nationale, les inégalités restent criantes.

- Au travail, c'est de 25 % à 33 % d'écart de salaire entre un homme et une femme alors que les femmes sont plus diplômées.
- Plus d'une mère sur 4 a été mal accueillie à son retour de congé maternité.
- A la maison, 3 heures 52 de temps consacré chaque jour par les femmes aux tâches domestiques, seulement 2

heures 24 pour les hommes.

- Les ¾ des mères actives trouvent difficile voire, très difficile, de concilier vie professionnelle et vie familiale.
- 55 % d'entre elles estiment que leur progression de carrière a été freinée par la maternité.

Le texte voté par les sénateurs en première lecture en septembre 2013, se veut une réponse globale à toutes les formes de discriminations. Jusqu'à présent les différentes lois

adoptées étaient spécifiques « égalité professionnelle », « parité »... Là, la loi cadre appréhende à la fois des inégalités professionnelles, domestiques ou post séparation de couple, du droit des femmes à disposer de leur corps, de la parité et des violences envers les femmes. Petit rappel la loi sera majoritairement votée à l'Assemblée Nationale par des représentants masculins car 26,9 % des députés sont des députées. ■

Une journée de la femme rythmée !

Tribute to Hip Hop (T2H) met le hip hop au féminin

A l'occasion de cette soirée du 7 mars 2014, Tribute to Hip Hop (T2H) mettra en avant trois facettes de la culture : show chorégraphique, freestyle/battle et DJ avec les groupes Anony'm et Sens Kontrair' (100% féminin). Cette soirée sera animée par Dj Bade (battle bad, DJ du battle musi'K'lite, battle de Bondy, Battle urbanation). La soirée démontrera que le hip hop est aussi synonyme de diversité.

Tribute to Hip Hop (T2H) est une association qui a pour but de transmettre et de valoriser la culture hip-hop. Vendredi 7 mars à 18h, à l'hôtel de ville. Entrée libre.



Le groupe de danseuses Sens Kontrair' et DJ Bade. (© DR)

Portraits de femmes
Pour cette journée internationale du droit des

femmes, la Ville a choisi de mettre à l'honneur à travers une exposition de portraits des Villetaneusiennes alliant avec dextérité

vie personnelle et vie professionnelle.

A voir du 7 au 15 mars à l'hôtel de ville. Entrée libre. ■

Municipales 2014 : mode d'emploi



Le maire est élu pour six ans

Le maire est l'élu d'une commune à l'issue des élections municipales qui ont lieu tous les six ans, généralement au mois de mars. Lors des élections municipales (toujours le dimanche), les habitants de toutes les communes de France désignent leurs conseillers municipaux. Le nombre de conseillers varie suivant l'importance de la commune : à Villetaneuse, ils sont ?? Pour se présenter aux

élections municipales dans les communes de plus de 3 500 habitants, les candidats doivent appartenir à une «liste» qui regroupe des hommes et des femmes partageant des idées communes.

Les électeurs ont le choix entre plusieurs listes

Chacune présente autant de candidats qu'il y a de sièges à pourvoir. Lors des résultats, deux cas peuvent se présenter :

- au 1er tour, une des listes obtient au moins

la moitié des voix plus une, elle recueille alors la moitié des sièges ! On répartit ensuite l'autre moitié des sièges des conseillers municipaux à la représentation proportionnelle en fonction du nombre de voix obtenu par chaque liste.

- aucune des listes n'obtient la majorité absolue des voix, un 2ème; tour de scrutin est organisé. La liste qui remporte le plus de voix obtient un nombre de sièges à pourvoir, l'autre moitié étant répartie entre

toutes les listes, selon le pourcentage de leurs voix. Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct, c'est à dire qu'ils sont directement élus par les citoyens de la commune. C'est ensuite les conseillers municipaux qui élisent le Maire et ses adjoints.

Les conseillers communautaires directement élus

Les conseillers siégeant à Plaine Commune devront figurer sur une

liste distincte mais néanmoins issue de la liste des conseillers municipaux. Les électeurs ne votent qu'une fois, les deux listes figurant en effet sur le même bulletin de vote. Les conseillers communautaires sont élus pour la même durée, selon le même mode de scrutin que les conseillers municipaux et par un même vote. ■

Le vote par procuration

☛ Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes, vous avez la possibilité de désigner une autre personne pour voter à votre place. Attention, cette démarche demande du temps, il vaut mieux s'y prendre au moins quinze jours avant la date de l'élection pour que votre demande soit correctement enregistrée. Sur votre lieu de résidence ou sur votre lieu de travail, rendez-vous au Tribunal

d'instance (devant le juge ou le greffier en chef), au commissariat ou à la gendarmerie. Si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer, un Officier de Police Judiciaire peut venir établir la procuration à votre domicile, dans un hôpital, une maison de retraite ou une clinique. Il faut adresser votre demande au Commissariat de Police et joindre un certificat médical.

- ☛ La personne

que vous autorisez à voter pour vous, doit être inscrite sur les listes électorales de Villetaneuse, mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote que le vôtre. Attention, cette personne ne peut détenir plus d'une procuration établie en France (il est possible de détenir une seconde procuration si celle-ci a été enregistrée par une autorité consulaire à l'étranger).

- ☛ Munissez-vous des documents suivants:

- votre pièce d'identité en cours de validité.
- un justificatif de votre domicile récent (facture de téléphone, d'EDF...) ou un justificatif attestant de votre lieu de travail.
- L'identité complète de la personne qui reçoit la procuration (le prénom, le nom et le nom d'épouse s'il y a lieu, la date et le lieu de naissance, l'adresse à Villetaneuse)

☛ Une fois que votre procuration est établie, elle est ensuite

adressée au maire de Villetaneuse, qui la fait déposer dans le bureau de vote concerné. Vous devez prévenir la personne qui est chargée de voter pour vous et elle doit se présenter le jour du vote avec sa propre carte d'identité. Il est inutile de lui confier votre carte d'électeur. ■

Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site: <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration>

Première année de il faut s'inscrire

Les inscriptions scolaires 2014-2015, pour les enfants entrant en première année de maternelle et pour ceux entrant en CP démarrent à partir du 3 mars. Vous recevrez un courrier individualisé à votre domicile, puis vous devrez prendre **rendez-vous en mairie et enfin déposer le dossier auprès** de la direction de l'école.

Votre enfant est né en 2011 et avant le 31 août 2012, il va pouvoir entrer à l'école maternelle. S'il est né en 2008, il va faire son entrée en CP en septembre 2014. Pour cela, il est nécessaire de l'inscrire même s'il a été en maternelle. Dans un premier temps, les inscriptions se font obligatoirement en mairie, sur rendez-vous. Les rendez-vous se prennent au 01 49 40 76 00. Les inscriptions commencent dès le 3 mars 2014. La mairie vous délivrera alors un certificat de préinscription indiquant l'école où votre enfant devra aller en fonction de la carte scolaire et des places disponibles. Vous devrez alors présenter ce certificat au directeur, ou à la directrice, de cette école pour qu'il, ou elle, inscrive définitivement votre enfant.

Si vous souhaitez inscrire également votre enfant aux activités avant et après l'école (restauration scolaire, accueil pré et post scolaire, centre de loisirs), celle-ci se fera en même temps.

Pour les enfants qui sont déjà dans une école à Villetaneuse entrant dans les autres classes (moyenne et grande section de maternelle, CE1, CE2, CM1 et CM2), il n'est pas nécessaire de procéder à une inscription en mairie.

Pièces à fournir à la mairie pour l'inscription à l'école

- Le livret de famille, ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- la carte d'identité du responsable légal de l'enfant,
- un justificatif récent de domicile,

- le carnet de santé (ou tout autre document attestant que l'enfant a les vaccinations obligatoires pour son âge),
- Pour les personnes séparées ou divorcées : l'extrait du jugement de divorce indiquant le dispositif concernant l'autorité parentale et le domicile de l'enfant.
- Pour les personnes hébergées : fournir un document administratif justifiant de l'adresse sur la commune (sécurité sociale, caf ...).

Pièces à fournir pour le calcul du quotient familial (uniquement si vous n'avez pas fait établir de quotient en 2013 ou si votre situation a changé)

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance,
- Décompte de la Caisse d'Allocations Familiales ou justificatif de virement;
- N° d'allocataire CAF,
- Dernier avis d'imposition sur le revenu (en cas de changement ou de perte d'emploi n'hésitez pas à présenter votre dernier bulletin de salaire ou l'attestation de votre allocation chômage),
- Autres justificatifs de ressources (pensions, etc...),
- Dernière quittance de loyer,
- Pour les propriétaires : acte de propriété,
- Pour les commerçants : bilan de l'exercice comptable, acte de propriété;
- Pour les personnes hébergées : fournir un document administratif justifiant de l'adresse sur la commune (sécurité sociale, caf ...). ■

Prise de rendez-vous
au 01 49 40 76 00



En raison de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, les inscriptions aux activités avant et après l'école pour l'ensemble des enfants pour la rentrée 2014-2015 aura lieu après les

maternelle et CP : re en mairie !



A l'école maternelle Anne-Frank durant la rentrée en septembre dernier. (© Erwann Quéré)

Périscolaire : les inscriptions après Pâques

vacances de Pâques : restauration scolaire, centre de loisirs, accueil pré et post scolaire. Vous recevrez un courrier individualisé. Si vous avez fait calculer votre quotient familial en 2013, vous

n'avez pas de démarche à faire pour 2014. Celui-ci reste valable jusqu'au 31 décembre 2014, et non plus jusqu'au 31 août 2014 (décision du Conseil municipal en date du 13 février 2014). Si tou-

tefois votre situation avait changée depuis (modification de vos revenus, de la taille de votre famille, déménagement...), merci de le signaler à la mairie lors de votre appel pour prendre rendez-vous :

un nouveau calcul de quotient sera alors fait, en même temps que votre démarche d'inscription aux activités de l'année scolaire 2014/2015. ■

Numéro 100, e

«Villetaneuse informations» est parvenu à son 100e numéro. Cette «nouvelle formule», imaginée par Stéphane Parisky, l'ancien journaliste et maquettiste du service communication à la fin des années 1990, a été lancée en mars 1999, il y a pratiquement 15 ans ! C'est une très belle longévité pour une maquette de presse. Cette maquette, c'est elle qui met en scène le travail de la rédaction (journalistes et photographes), c'est elle qui fidélise le lecteur en tentant de rendre une information accessible et agréable à lire. Revenons sur quelques couvertures qui ont rythmé l'actualité des Villetaneusiens.

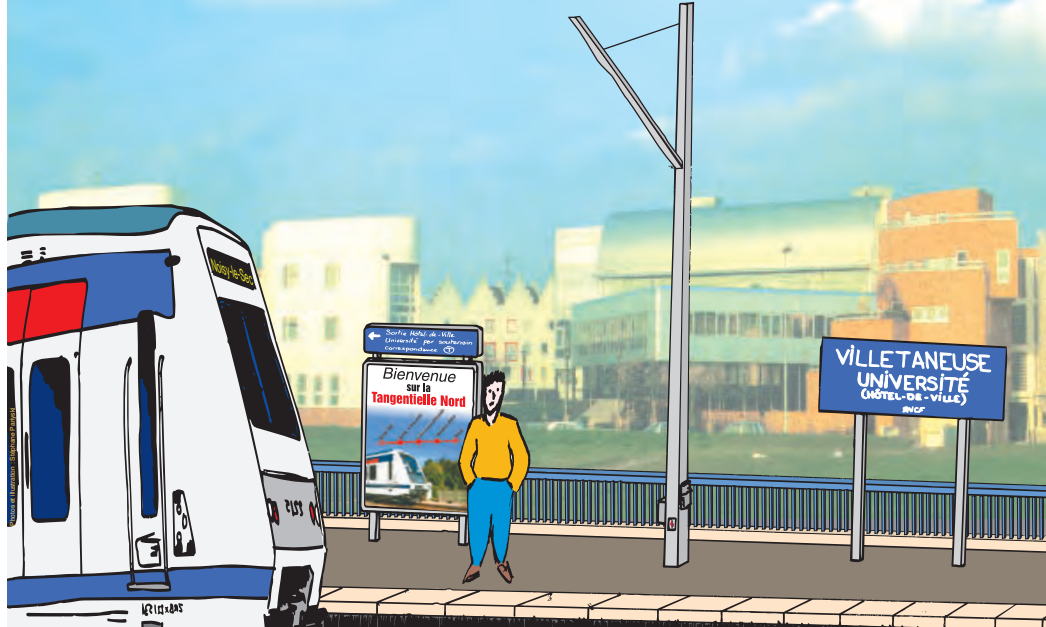
**1999,
le numéro 1**

Villetaneuse
informations

Page 4 : actualité/le zoom

Réunions de quartier, budget 1999,
projet universitaire et urbain,
concertation sur la Tangentielle Nord...

Les Villetaneusiens ouvrent leur ville à l'an 2000



Page 9 : actualité

Premières actions
pour le Contrat
Local de Sécurité

Page 14 : l'agenda

Avril à Villetaneuse :
demandez le
programme !

Page 18 : magazine

Reportage à J.-Vallès :
Un Parlement
dans l'école



Juste avant l'an 2000, déjà problématique des transports...

Ci-dessus, le dernier numéro de l'ancienne maquette de bulletin municipal remplacée en mars 1999 par la nouvelle formule créée par Stéphane Parisky (ci-contre).

Il y a 15 ans déjà, la problématique des transports était sensible.

On parlait, au conditionnel, d'une Tangentielle Nord; on traçait les contours d'un Projet Universitaire et Urbain qui évoquait la création d'un tramway... Aujourd'hui, ces problématiques d'aménagement et de développement du territoire ont été largement reprises par la communauté d'agglomération Plaine Commune (créée quelques mois après ce premier numéro). Avec elle, en moins de 10 ans, les projets sont devenus des chantiers, certains sont achevés, d'autres sont en cours de finition...

t 15 ans déjà !



Un pique-nique géant pour célébrer l'an 2000, des projets de transports enfin validés en 2004, une citée et ses jeunes photographiés en 2005

Souvenez-vous de cet été 2000, et du 14 juillet qui a vu des milliers de personnes assises dans l'herbe tout le long de la Méridienne Verte pour un «incroyable pique-nique» ! Quatre ans plus tard, les projets de transports sont enfin validés et lancés. En 2005, la restructuration de la cité Salvador-Allende est déjà bien entamée. Une carte blanche est donnée à Claudine Doury, une photographe de l'agence Vu, qui s'est intéressée aux jeunes de la cité.



La rénovation urbaine continue au nord en 2007, le chantier de la passerelle de Villetaneuse est lancé en 2010, PSA d'Aulnay licencie 3000 personnes en 2012 !

Le mois de mars de l'année 2007 a vu l'inauguration de la réhabilitation de la cité Salvador-Allende et la poursuite des programmes de rénovation urbaine (Cité Renaudie, Grandcoing, Victor-Hugo...). En 2010, tous les crédits sont débloqués pour la création d'une gare régionale et l'arrivée d'un tramway en 2014 : l'énorme chantier débute par la réalisation d'une passerelle de 150 mètres de long, la création d'un tunnel et la suppression du passage à niveau. C'est durant l'été 2012 que PSA annonce la suppression de 8300 emplois en France, en Seine-Saint-Denis, c'est le site d'Aulnay-sous-Bois qui paye le prix fort avec 3000 licenciements !

Enfance Centres de loisirs



Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans pendant les vacances scolaires. Au programme : activités manuelles, jeux éducatifs, expression artistique... Si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli au centre de loisirs pour les vacances d'été, n'oubliez pas de l'inscrire auprès du service enfance en mairie. Renseignements au 01 49 40 76 07 www.mairie-villetaneuse.fr

Les loisirs ados



Pour les jeunes à partir de 12 ans, le service Jeunesse propose de nombreuses activités durant toutes les vacances : sport, culture, sorties... Pour tout renseignement, contacter le 01 49 40 16 31

L'AGENDA

mars à

Ciné Club au centre socioculturel Clara-Zetkin



Jeudi 27 février 2014 à 19h45

Sélection de courts métrages réalisés par de jeunes cinéastes de Seine-Saint-Denis.

Jeudi 27 mars 2014 à 19h45

«La source des femmes» de Radu Mihaileanu : chronique d'un village entre l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient.

Ciné club accessible à tous

Toutes les infos sur la programmation
au centre socioculturel : 01 49 98 91 10

Du hip hop pour le droit des femmes



Vendredi 7 mars, à 18 heures

Tribute to Hip Hop (T2H) met le hip hop au féminin
Show chorégraphique, freestyle/battle et DJ avec les groupes Anony'm
et Sens Kontrair' (100% féminin).

A voir également : «Portraits de femmes»

Exposition visible du 7 au 15 mars à l'Hôtel de ville. Entrée libre.

Toutes les infos au 01 49 98 91 10

jusqu'en Villetaneuse

Soirée
Cabaret !



Vendredi 14 mars, à 19 heures
au centre socioculturel Clara-Zetkin

*Par les élèves et choristes de
l'Ecole de Musique et de Danse de Villetaneuse*

Renseignement au Centre d'Initiation
Culturelle et Artistique (CICA) :

Tél. 01 48 29 61 95

Au programme côté seniors



Mercredi 19 février
Le banquet des retraités
se déroulera
à l'école Anne-Frank

Vendredi 28 février
Mimie Mathy
au théâtre d'Enghien

- Départ à 19 heures
- Nombre de places : 30
- Participation : 55 euros

Vendredi 7 mars
« Holiday on Ice »
au Zénith de Paris

- Spectacle sur glace
- Départ à 13 heures
 - Nombre de places : 30
 - Participation : 37,50 euros

Mercredi 19 mars
Goûter de Printemps

- A partir de 14 heures 30
- Nombre de places : 50
- Participation : 5,70 euros

Les services
pour les retraités :
aide ménagère, portage des
repas, dossier Allocation
Dépendance Autonomie (APA)
vous accueillent : 5, rue du 19
mars 1962. Les bureaux sont
ouverts du lundi au vendredi
de 10h à 17h30.

Tél. : 01 49 46 10 93
ou 01 49 46 10 91.



Une petite brochure décrivant le dispositif est disponible
au pôle seniors et au CCAS au 1^{er} étage de la mairie .

Toutes les informations sur les activités sont disponi-
bles dans le programme du lieu d'accueil, de service
et d'animations. Si vous ne le recevez pas, vous pou-
vez téléphoner au :

01 49 46 10 93

Photographies : Samuel Lehoux, Erwann Quéré et DR.



Noëlla en mère... Noël ! Le jeu de mot n'en vaut-il pas la chandelle ? Noëlla était en mère Noël... pour animer un goûter des séniors dansant et chantant à l'école Anne Frank.



Les p'tits déj de Clara dans les quartiers ! Chaque premier vendredi du mois, le centre socioculturel Clara Zetkin vous invite à son café palabre. En décembre, l'équipe est allée, avec la médiathèque, à la rencontre des habitants de la cité Allende.



Retour des Postes ! Le bureau de poste de Villetaneuse a rouvert ses portes en septembre 2013 après 1 mois de travaux : l'espace réservé aux usagers a été totalement repensé. L'inauguration officielle s'est déroulée en décembre en présence du maire, Carinne Juste.



Le jardin de Noël de Clara-Zetkin En décembre, parents et enfants se sont lancés dans la décoration du patio du centre socioculturel Clara Zetkin. Objectif : laisser exploser son imagination pour se faire un merveilleux petit jardin d'hiver...



«Zig Zag» Les enfants de 3 à 8 ans et leurs parents ont pu partager un moment de poésie lors du spectacle de fin d'année, «Zig Zag», présenté par la compagnie «étant donné» sur la scène du gymnase Jesse Owens.



Soirée «humour» ! Quatre jeunes humoristes, invités par l'IPJV, sont venus se produire devant une salle comble à l'Hôtel de ville de Villetaneuse. A l'affiche : Charly Nyobe, Samia Orosemane, Youssoupha Diaby, Alban Ivanov, Rajdi et Sam ! Quel succès avec du rire, et encore du rire ! Et pari gagné pour l'IPJV !



Tous dingues de l'eau ! Des élèves des écoles se sont retrouvés pour la traditionnelle rencontre de natation scolaire «Ding d'o». Au programme des compétitions de meilleur nageur, un challenge collectif du nombre, la nage des 25m et du water-polo.



Distribution des livres de Noël dans les écoles Romans, documentaires, contes, livres de science et découverte, livres d'images ou à toucher pour les plus petits... Au total 1720 élèves ont reçu un livre adapté à leur âge de la part de la municipalité.

Théâtre de papier et rires d'enfants



Un élégant comédien est venu dans les écoles raconter trois histoires : Le chaperon rouge, le bonhomme de pain d'épice et le petit escargot. Inspiré du kamishibai, art japonais, le conteur a fait défiler ses images colorées dans son petit castelet noir...

Sécurité numérique parents et enfants,

L'usage d'internet fait partie du quotidien des enfants. 93 % des 9-16 ans surfent sur le net au moins une fois par semaine. **59 % d'entre eux ont un profil sur un réseau social. 36 % affirment même, mieux connaître la toile mondiale que leurs parents. Le centre socioculturel Clara Zelkin organisait, le 20 décembre dernier, « un petit déjeuner numérique » avec l'association « les petits débrouillards » afin d'échanger et donner des conseils aux parents qui souhaitent accompagner leurs enfants pour des connexions en toute sécurité.**

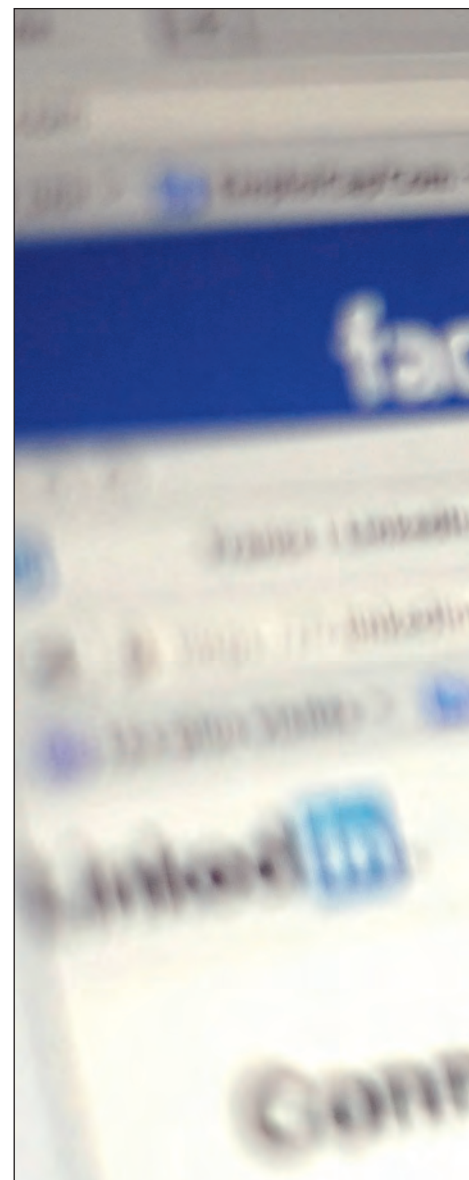
Cette demi-journée s'inscrit dans un projet municipal de sensibilisation aux réseaux sociaux et à internet. Auparavant, trois ateliers s'étaient déroulés pendant et hors vacances scolaires avec les jeunes villeneusiens au centre de loisirs ado. Ce « petit déj numérique » avec les parents est venu conclure le cycle. Au total ce sont une douzaine de mamans qui ont partagé leurs points de vue. Sakada Ly, l'animatrice de l'atelier fait un premier tour de table, certaines des participantes ont déjà un « profil numérique » d'autres pas. Chacune évoque son choix d'être ou pas sur le plus célèbre des réseaux sociaux. « Franchement sur mon vrai Facebook, je n'ai rien mis qui soit confidentiel. Je contrôle ce que j'écris », mais pas ce que certains peuvent dire de vous... rétorque une autre plus réservée « Moi, ce qui me choque c'est le terme ami. Un ami c'est quelqu'un sur qui tu peux compter, pas quelqu'un qui va te dénigrer ». Questions et affirmations autour de la réputation et des risques numériques sont posées.

« Mon rôle de médiateur n'est pas forcément de répondre à ces questions mais plutôt de pousser à la réflexion des participantes. Là, le débat s'est lancé rapidement car les mamans étaient très intéressées. En réalité, j'ai juste un

rôle de facilitateur » explique Sakada Ly. Ce spécialiste du numérique demande, pendant la séance, à chacune de se construire un profil Facebook « en carton ». Déroutant mais efficace. Explication. Une feuille grand format et un stylo en main, chacune écrit ses informations, note ses amis, ses hobbies... « L'objectif c'est de reproduire un profil et voir ce qu'il se passe comme dans la vie numérique. Je donne quelques missions à chaque profil, par exemple avoir le plus de « like » possible ». En clair, de demander à vos amis virtuels d'aimer le plus possible ce que vous avez écrit. Les réseaux sociaux jouent sur tout ce qui est narcissique. Comme internet n'est pas sans risque Sakada Ly a « également fait lancer des rumeurs. L'objectif était de diffuser une fausse information pour qu'elle soit reprise » Mais pourquoi donc ? Pour voir comment se propage cette rumeur et surtout comment y mettre fin. « Le canular était trop gros et cela n'a pas marché. C'est très utile pour les gens qui n'ont pas encore été sur Facebook. Les réseaux sociaux reflètent la réalité. Des tensions entre deux collèges, ne sont pas dues aux réseaux sociaux. Ce qui change c'est juste la rapidité de propagation ».

Savoir doser le contrôle et la confiance

Patricia justement fait partie de l'Association parents d'élèves de l'école Jules



Verne et constate l'utilité de ce réseau « le besoin des enfants de dialoguer, de participer à la vie du collège, le besoin d'échanger de se confier passe aussi par ce canal »... C'est pour elle un véritable outil de lien. Si vous êtes un peu perdu, face aux risques, le ministère des affaires sociales et de la santé met à votre disposition une plaquette d'information sur la protection des enfants sur internet. Hadda a choisi en refusant à son fil de onze ans d'ouvrir un compte « Encore trop jeune. Pas avant treize ans c'est

mérique : tous concernés !



Les comportements de prudence que nous avons dans la réalité, il faut aussi les mettre en pratique sur internet. (© Erwann Quéré)

trop dangereux. Les parents doivent contrôler leur enfant »... mais aussi en leur faisant confiance comme le raconte Sakada Ly : « Très majoritairement les enfants n'ont pas de comportement à risque. Beaucoup utilisent des pseudonymes pour se protéger. En moyenne, ces utilisateurs déclarent avoir une centaine d'amis soit à peu près à leur cercle (collège) ». Les réseaux sociaux peuvent aussi servir pour trouver son stage de troisième lorsqu'on est au collège ou faire des recherches pour le

travail scolaire ». C'est la première activité en ligne pour cette tranche d'âge, le jeu et les clips musicaux ne viennent qu'après. Les jeunes font preuve de maturité. La plupart des 11-16 ans sont capables de bloquer l'accès à une personne ou trouver des conseils en ligne. Les comportements de prudence que nous avons dans la réalité, il faut aussi les mettre en pratique sur internet car le numérique reste un monde bien réel. La loi est d'ailleurs la même. L'usurpation d'identité même numérique, le racisme

ou le harcèlement sont punissables. Les parents des enfants qui ont rencontré un risque en ligne souvent ne le savent pas. Enfants et parents, la solution passe par le dialogue constructif et une confiance mutuelle. Les intimidations hors ligne sont plus fréquentes que les menaces sur internet ce que confirme l'étude européenne « Eu kids online ». ■

Christophe Barette

Budget municipal 2014

En décembre dernier, le Maire, Carinne Juste, et Daniel Desbiendras, maire-adjoint délégué aux finances, présentaient les orientations budgétaires 2014 de la Ville, avant le vote au conseil municipal du 19 décembre.



Pour cette année 2014, année de transition, le budget municipal s'inscrit, comme les années précédentes, dans un contexte national contraint. En effet, les dotations de l'Etat vers les collectivités locales devraient baisser de 1.5 milliards d'euros et autant en 2015. Pour la commune de Villetaneuse cela représente une perte de recettes de 120 000 euros en 2014 et à nouveau 120 000 en 2015. De plus, des incertitudes planent toujours sur les dispositifs de financement de la politique de la ville. Le financement de la réforme des rythmes scolaires soulève également de nombreuses questions. Dans ce contexte, la Ville réaffirme sa volonté de maintenir une

gestion saine. Cela se traduit par une maîtrise des dépenses afin de préserver l'autofinancement, par une stabilisation de l'investissement et par un recours à l'emprunt limité. Comme le montre les chiffres de la direction générale des finances publiques, Villetaneuse est peu endettée. Entre 2008 et 2014, la dette a baissé

de 17.4 millions d'euros à 13.4 millions d'euros. Sa capacité de désendettement est passée de onze à sept ans, quand les experts fixent à quinze ans la limite à ne pas dépasser. La volonté de ne pas alourdir la pression fiscale sur les Villetaneusiens est maintenue. Le budget 2014 de Villetaneuse est d'environ 19 millions

d'euros, dont 17 millions de fonctionnement et 2 millions d'investissements. Pour les investissements, on peut noter l'aménagement de locaux destinés à l'association Jeunesse Feu vert rue Roger Salengro. La deuxième phase de mise en place de la vidéo protection avec l'installation de deux nouvelles caméras et

le raccordement direct au commissariat est également prévue. Au programme également: la deuxième phase du réaménagement de la cour de l'école Jules Verne et des travaux de consolidation de l'école Paul Langevin. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit de l'école Jean-Baptiste Clément. Et la réfection du parvis de l'hôtel de ville sera poursuivie. Ainsi, que le programme d'entretien annuel des bâtiments. Ce budget 2014 prévoit aussi de « penser » l'avenir de Villetaneuse au travers son Plan local d'Urbanisme (PLU). Ce document de référence permet d'imaginer le Villetaneuse de demain en matière de logements, de transports, d'environnement. ■ CND

Plaine Commune investit à Villetaneuse

Voirie, assainissement

- Réfection de la rue Marcel Sembat,
- Réfection des rues Prosper Gigot et Henri Wallon

Parcs et jardins

- Requalification entrée de ville route de Saint Leu

Rénovation urbaine

- Maison de l'emploi et de la formation rue de l'Université,
- Deuxième phase d'aménagement du carrefour de l'église

- Création de logements étudiants dans l'université

Transports

- Travaux d'accompagnement de l'arrivée du Tram'Y avenue de la division Leclerc et rond point Bienvenu
- Ouverture du passage à niveau sous la voie ferrée de la tangentielle nord et création de voiries

Élus communistes et républicains

Le chômage a augmenté de 6% en 2013. La courbe n'est pas inversée, les chiffres annoncés font apparaître un **nouveau record du nombre de sans-emploi**. En dépit du grand échec de sa politique, **le Chef de l'Etat poursuit sa fuite en avant** : le «pacte de responsabilité», c'est encore l'inefficace politique de baisse du coût du travail, qui au final sera payée par les travailleurs, les retraités, la jeunesse. **Ce qui pèse sur les entreprises de plus en plus ces dernières années, ce sont les charges financières, dont les dividendes des actionnaires, pas les charges salariales. Nous disons aux militants socialistes** : «ne faites pas avec 10 ans de retard les mêmes erreurs que les socialistes anglais et allemands » **Travaillons à un «pacte de solidarité».**



Élus socialistes et républicains de Villetaneuse

Dans cette époque grise, humide et froide le moral de nos compatriotes est sur une pente négative, qui plus est, à Villetaneuse comme dans les villes voisines où le paysage urbain est déstructuré et triste à cause des travaux dont on ne voit pas la fin, se prolongent de saison en saison en nous provoquant de multiples inconvénients dans la vie de tous les jours. Mais il est très important de préciser que ces travaux : le tram, le tunnel rue 19 mars, la passerelle, la nouvelle ligne passagers et la gare SNCF, etc, sont nécessaires pour améliorer l'avenir de nos villes, le quotidien de tous les habitants de notre commune et qu'ils sont venus en réponse aux demandes exprimées par la population et soutenus par les élus depuis une quarantaine d'années.

Groupe UMP - non-inscrits

La conférence de presse du Président de la République, a voulu nous faire croire que la France avait un nouveau Président de celui élu depuis 21 mois. Toutes les erreurs accumulées, **toutes les déconvenues depuis son élection aux oubliettes.**

En 2 heures de temps **il a fait sa mue** il est passé du PS au profil social-démocrate en présentant un pacte de responsabilité et nous expliquant pourquoi il s'était converti à une économie de l'offre et de la baisse drastique de la dépense publique. Tout le contraire de ce qu'il a promulgué depuis son arrivée.

NON le Président n'a pas changé il est resté le même et ce n'est pas par conviction qu'il a évolué sur le plan économique mais par opportunisme. Il demeure surtout désireux de déconstruire tout ce qui permet à une société de fonctionner sereinement. Eric Darru.

Nouvelles zones pour les



Sensibiliser les enfants à l'apiculture, à la biodiversité par la connaissance des abeilles et de mettre en place des projets tels que des expositions, l'installation d'un musée des objets apicoles ou l'organisation de visites du rucher. Ci-dessus des enfants des écoles, en tenue d'apiculteur, viennent visiter les abeilles installées dans le fort de la Butte Pinson. (© Marc Charbonneau)

« La société des abeilles est un formidable outil pédagogique, leur organisation sociale, leur architecture... », souligne Marc Charbonneau, président de l'association À l'école des abeilles de la Butte Pinson. Celui-ci a réussi le pari d'installer dix ruches dans le fort de la Redoute de la butte Pinson pour sensibiliser les enfants à leur environnement. Trois nouveaux projets se dessinent pour 2014.

L'Association « A l'école des abeilles de la Butte Pinson » a pour objet de créer, développer, gérer, promouvoir et animer un rucher pédagogique dans la redoute de la Butte Pinson. Elle assure la gestion d'une salle pédagogique et d'un rucher collectif et propose notamment de sensibiliser les enfants à l'apiculture, de sensibiliser à la biodiversité par la connaissance des abeilles et de mettre en place des projets tels que des expositions, l'installation d'un musée des objets apicoles ou l'organisation de visites du

rucher. Elle gère également une miellerie par convention entre le Syndicat intercommunal d'Etude et d'Aménagement de la Butte Pinson, l'agence des Espaces Verts de l'Ile-de-France et l'association « A l'école des abeilles ».

Une nuée de projets

Pour l'année 2014, l'Association est riche de nouveaux projets : comme celui d'installer un nouveau rucher au cimetière des Joncherolles. Il s'agit d'installer un rucher composé de cinq ruches peuplées sur une parcelle et d'en

assurer la gestion à travers notamment, du suivi des colonies, du nourrissage des abeilles, des traitements sanitaires, du remplacement du matériel et des récoltes des produits du rucher. En effet, le Syndicat du cimetière intercommunal des Joncherolles, a lancé en 2013 un programme de réhabilitation des espaces verts, sur les 17 hectares et les 3900 arbres d'ornements, conifères et arbustes qui composent le cimetière. Il a ainsi instauré une démarche « zéro pesticide » ayant pour objectif de réduire l'utilisation des produits chimiques, une


s de butinage abeilles

approche globale et systémique qui permettra, dans le futur, de contribuer à la biodiversité des lieux.

Autre projet : poursuivre une démarche de sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité, en l'ouvrant à un public plus large : scolaire, centres de loisirs, allocataires RSA dans le cadre de la maison de l'emploi etc. Ainsi, deux écoles sont déjà partantes pour installer des ruches pédagogique en classe : ce sont des ruches avec des parois en plexiglas qui permettent l'observation des abeilles sans aucun danger. L'objectif est que les élèves suivent la vie de ces colonies d'insectes à l'organisation très développée : observer la ponte, la croissance des insectes, l'état pré nymphal, nymphal... Les enfants pourront suivre la vie de

l'essaim sans enfiler de combinaison !!.

«Ce qui est intéressant avec ce type de dispositif, c'est que les enfants peuvent observer la vie intérieure d'une colonie 12 mois sur 12 », témoigne Marc Charbonneau. Cela permet bien sûr la découverte d'un insecte social et de l'importance du respect de la biodiversité au quotidien. Mais c'est aussi un moyen de mieux connaître notre territoire, sa richesse et son patrimoine.

Un autre projet sur la terrasse de l'hôtel de ville : l'installation de 5 nouvelles ruches, certaines placées juste derrière le vitrage du 2^e étage permettront encore des observations possibles et sans danger. Rendez-vous donc dans les prochains mois pour accueillir de nouvelles habitantes à Villetaneuse. ■ 

Bon à savoir !

Aidez les abeilles pour une meilleure récolte !

Si vous posséder un jardin ouvrier ou un terrain, laissez un objet flotter à la surface de votre réservoir d'eau. Les abeilles s'y arrêteront le temps de se désaltérer. Avant de reprendre leur travail avec plus d'ardeur. Vous y gagnerez au change car leur présence dans votre jardin augmente la

production de fruit et de légumes.

Ne vous placez jamais devant l'entrée d'une ruche !

C'est la meilleure façon de se faire piquer... En revanche, si vous rester juste derrière la ruche, vous ne dérangerez pas les insectes et ils ne prêteront aucune attention à votre présence... ■

Travaux : le bout du tunnel !

Notre ville connaît toujours de nombreuses zones de travaux, heureusement certaines se terminent et la mise en service du tram'y est confirmée pour fin 2014. La patience de tous face à ces désagréments est vraiment notable. Petit tour d'horizon...



Côté bonne nouvelle, le passage souterrain pour les voitures qui permettra de relier la rue du 19 mars 62 à la rue de l'université devrait être ouvert à la circulation dès le mois de mars (image de gauche : axe marqué en rouge). Celui-ci passe

sous les rails de la future tangentielle nord. Une nouvelle voirie doit être aménagée côté piscine (rue de l'Université) à côté du futur terminus du tram'Y. Cela permettra de rejoindre de façon plus directe l'avenue Jean-Baptiste-Clément. A deux pas, les travaux de la

maison de l'emploi et de la formation (MEF) ainsi que des logements en accession à la propriété. Le chantier du Tram'Y est en voie de finalisation, les rails avancent avenue de la Division Leclerc, les trottoirs devraient être finalisés en février. Les stations

apparaîtront à partir de fin mars. Les premières rames seront livrées au printemps et les premiers essais suivront sur site. L'avenue de la Division Leclerc retrouvera son double sens de circulation à partir de mai (image de droite : travaux sur l'avenue).

Sur les terrains de l'université, les travaux de construction d'une nouvelle bibliothèque universitaire démarrent. Ainsi, que ceux de construction de logements étudiants. ■

Pour suivre l'ensemble des travaux : www.mairie-villetaneuse.fr

PRATIQUE



URGENCES

PHARMACIES

Dimanche 16 février

Pharmacie de l'Université
42 avenue de Stalingrad
à Saint-Denis

Dimanche 23 février

Pharmacie Pyramide
Centre commercial Bienvenu
8 route de Saint-Leu
à Villetaneuse

Dimanche 2 mars

Pharmacie de l'Hôtel de ville
46 rue Roger Salengro
à Villetaneuse

Dimanche 9 mars

Pharmacie Issoufaly
32 parc du Moulin Neuf
à Stains

Dimanche 16 mars

Pharmacie Bamba Corbier
47 boulevard maxime Gorki
à Stains

Dimanche 23 mars

Pharmacie Filemon
70 avenue d'Enghien
à Epinay sur Seine

Dimanche 30 mars

Pharmacie Iraqui
98/110 route de Saint-Leu
à Villetaneuse

Dimanche 6 avril

Pharmacie Elfassy
65 avenue de la Marne
à Epinay sur Seine

Dimanche 13 avril

Pharmacie Kham Khoep
14 rue de Paris
à Pierrefitte sur Seine

DENTISTES

Les gardes les dimanches et
jours fériés en Seine-Saint-
Denis, tél. : 01 42 61 12 00.

AMBULANCES

● Numéro vert :

0 800 28 05 28.

● Ambulances AA :

85, rue de Paris à Pierrefitte,
tél. : 01 48 27 51 05.

● Ambulances de Saint-Denis :

115, avenue Lénine
à Saint-Denis,
tél. : 01 48 26 22 22.

16 à 25 ans, rue Marie-
Madeleine Pichon,
du lundi au vendredi.

Rendez-vous

au 01 58 34 90 64.

Vos élus à votre écoute

• Carinne Juste, maire,
reçoit tous les 1^{ers} et 3^e
jeudi du mois de 16h à
17h45 hors vacances
scolaires sans rendez-
vous.

• les adjoints au maire
reçoivent sur rendez-
vous (contacter le
secrétariat des élus, au
01 49 40 76 17).

• Michel Fourcade,
Conseiller général du
canton de Pierrefitte,
reçoit le 2^e mercredi du
mois de 17h à 18h (sur
rendez-vous au
01 72 09 33 31 ou
au 06 83 22 33 27).

Permanences en mairie

• Avocat conseil :
le premier mardi du
mois, de 18h à 19h.
• Conseiller juridique
(accès au droit) : tous
les mardis de 14h à 17h.

• Notaire : chaque
deuxième lundi du mois
sur rendez-vous pris
au 01 49 71 35 15
• Interprètes-écrivains
publics : le mardi de 9h
à 12h pour les langues
d'Afrique noire ; le
vendredi de 14h à 17h
pour les langues du
Maghreb.

Permanences au centre socioculturel

1, rue Jean Jaurès.
• L'assistante sociale
de la CAF reçoit sur
rendez-vous le mercredi
matin, sur rendez-vous,
au 01 48 26 42 97
• Conseillère en
économie sociale et
familiale de la CAF, le
jeudi de 9h à 12h.

Antenne Sécurité sociale

L'espace «accueil-
proximité» de

Ouverture des services municipaux

La mairie est ouverte du
lundi au vendredi de 8h30
à 12 h et de 13h30 à 17 h,
et le samedi de 9h à 12h
les services : état-civil,
logement, régie centrale).
Tél. 01 49 40 76 00

Médiathèques

La médiathèque Jean
Renaudie (01 48 21 79 99)
est ouverte le mardi de
16h à 19h, le mercredi
de 10h à 12h et de 14h à
18h, le vendredi de 14h
à 18h et le samedi de
10h à 13h et de 14h à
18h. Fermé le jeudi.

La médiathèque
Max-Pol-Fouchet
(01 48 21 38 39) est ouverte
le mardi de 16h à 19h, le
mercredi de 14h à 18h,
le vendredi de 16h à 18h
et le samedi de 14h
à 18h.

Centre nautique

Ouverture le mardi de
12h à 13h et de 17h à
19h, le mercredi de 12h
à 13h et de 16h à 18h, le
jeudi de 12 h à 13h et de
17h à 19h, le vendredi
de 12h à 13h et de 17h à
21h, le samedi de 9h à
12h30 et de 14h à 18h, le
dimanche de 8h30 à 13h.
Tél. 01 48 22 60 30.

La Maison de l'Emploi

Informations,
orientation, aide dans
les démarches de
recherche d'emploi
ou de formation,
accompagnement des
bénéficiaires du RSA :
13 et 15 bis place de
l'Hôtel-de-Ville.
Tél. : 01 55 83 42 80.

• La Mission
intercommunale
pour l'insertion des jeunes
accueillent les jeunes de



Etat civil

Naissances

■ Fara Gueye ■ Asma Baz ■ Ines
Ben Amara ■ Manelle Bassi ■
Imad Bajwa ■ Lyna Benamara
■ Ayman Mhadjou ■ Ismaël Sall
■ Alexandre Boulanger ■ Djibril

Ouahmane ■ Djena Ouahmane ■ Assia Jaouani
■ Romane Essoh Coiffier ■ Valentine Da Rocha
Lobo ■ Samy Ramoul ■ Dell Malyah Mezene Me
Ndema ■ Céline Nlend ■ Elie Joubrael ■ Jonathan
Edouard ■ Clara Djondo ■ Heaven Bruno ■ Jason
Kitshangi ■ Adam Rahmoune ■ Elif Mersin ■ Asma
Achdachay ■ Chris Registre ■ Janna Belahcène
■ Naïm Ayad ■ Asta Camara ■ Lidilsao Semedo
De Brito ■ Cheickh Magassa ■ Mohamed Riahi ■
Klementina Balint ■ Mathis Djaad ■ Omar Tahri
■ Anaïs Iddir ■ Mohamed Fofana ■ Chahineze
Hannache ■ Inaya Benabou ■ Julien Midy ■
Shadrak Ducce ■ Loïck Cavalcanti Oscar ■

Mariage

■ Benyounes Joudi avec Karima Chelki, le 07/12
■ Billel Kateb avec Amira Hammouche, le 21/12 ■
Rafik Mellouk avec Jihane Inchaallah, le 21/12 ■
Mangname Dembelé avec Diaba Camara, le 21/12
■ Mohamed Atia avec Thilleli Hadjidd, le 04/01 ■
Massinissa Djemmal avec Nacima Degheb, le
11/01 ■

Décès

■ Marie-Louise Mondon ép Thirard, le 2/12 ■
Joséphine Buhagiari vve Azopardi, le 23/11 ■
Souk Kittayaso veuve Likéo, le 19/12 ■ Djamel
Bensmili, le 16/12 ■ Giuseppe Rinaldi, le 15/12
■ Joao Saraiva Pinheiro, le 07/12 ■ Jeannine
Crassat ép Exter, le 19/12 ■ Daniel Bulan, le
30/12 ■ Tanon Ambe, le 09/01 ■ Philippe Le Goff,
le 05/01 ■ Issouf Cherif, le 20/01 ■

**l'Assurance Maladie
(CPAM)** situé au 14, rue
de l'Hôtel de ville
est ouvert le lundi et le
jeudi de 8h30 à 12h30 et
de 14h à 17h.

Commissariat de police

Pour les appels urgents,
composez le 17. Vous
pouvez aussi joindre le
commissariat d'Epinay
au 01 49 40 17 00.

Aide aux victimes

Permanence
téléphonique gratuite
par des **avocats** pour
toute les victimes
d'agression, de vol,
d'escroquerie, de
violence.

tél : 01 48 96 20 96

Permanence également
ouverte à la Maison de
la justice et du droit
d'Epinay
le lundi de 13h à 17h.
Rendez-vous
au 01 48 23 22 27 ■

Santé

Point d'accueil prévention santé (Paps)

8, rue de l'Hôtel-de-Ville
01 49 40 76 34.

> Prélèvements

Les lundi, mardi
et jeudi de 8h30 à 11h,
les mercredi et vendredi
de 7h45 à 11h, avec ou
sans rendez-vous.
A noter : les prélèvements
à domicile ont lieu tous
les mardis matin de 8h30
à 11h, sur rendez-vous

> Vaccinations

Une séance de
vaccinations le jeudi
de 16h à 18h30 tous les
15 jours. Gratuite et
ouverte à tous. Rendez-
vous au 01 49 40 76 34.

> Planning familial

Contraception,
dépistage, maladies
sexuellement
transmissibles, sida...
Consultations gratuites
assurées par le docteur
Nathalie Candiolo le
lundi de 14h à 17h. ■

La carte nationale d'identité est désormais valide 15 ans

L'État simplifie vos démarches, à compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer en mairie



Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte

est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. ■

Pour vos voyages à l'étranger, plus d'informations sur :
>> www.interieur.gouv.fr
>> www.diplomatie.gouv.fr

Contact : service des Affaires générales - Etat civil - Elections
1er étage de la mairie • 1, place de l'Hôtel de ville • 93430 Villetaneuse
Tél : 01 49 40 76 01

Signalez un problème sur l'espace public en vous connectant...



Appli Itunes



Appli Android



Depuis votre mobile
Téléchargez l'appli Plaine Commune
Sur internet
Effectuez vos demandes et réclamations sur le site internet de Plaine Commune
Par téléphone
Signalez un problème sur l'espace public en appelant «Allo Agglo!» au 0 800 074 904.
Ce service de Plaine Commune répond à toutes vos questions et prend en charge toutes vos demandes concernant l'espace public:

- Propreté • Voirie
- Espaces verts
- Assainissement
- Transport

C'est un Numéro vert, l'appel est gratuit depuis un téléphone fixe et payant depuis un portable (0,15 / minute). Des opérateurs spécialement formés vous répondent et déclenchent, si besoin est, des interventions ciblées sur le terrain.
Horaires
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 • Samedi de 8h30 à 12h30.



Devenez propriétaire de votre résidence principale à Villetaneuse



Résidence de *l'Université*
Au pied du nouveau tramway



Votre logement
à partir de
2680 € le m²

bénéficiez de la **TVA**
à taux réduit de **5,5%** !